

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 12 février – 20h 30
Salle San Subra (M° Saint Cyprien)

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE BONNE QUALITE DE L'EAU ?

avec la participation de Marc Laimé
journaliste spécialiste des questions de l'eau animateur du site : « Les Eaux Glacées du Calcul Egoïste »

L'Eau est garante de la biodiversité, pour cela elle doit être gérée dans le cadre d'un développement soutenable.
L'évolution des territoires et des activités économiques menace parfois sa disponibilité et dégrade sa qualité. **Les pollutions d'origine industrielle, agricole et humaine provoquent des nuisances multiples.**

Le réchauffement climatique affecte désormais le cycle hydrologique. Des épisodes de sécheresse et d'inondations récurrents exigent une gestion de la ressource plus raisonnée que par le passé.

La préservation des milieux naturels, comme les zones humides, compte tenu de leur rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité et pour les services qu'ils rendent (épuration, stockage...), **est un enjeu majeur.**

Les collectivités locales apparaissent comme l'échelon le plus pertinent pour **construire un équilibre durable** entre la protection des milieux naturels, de la biodiversité, et la mise en œuvre d'un développement socio-économique soutenable.

Restaurer les milieux naturels et aquatiques, gérer les eaux pluviales et les eaux usées, protéger les ressources en eau potable tels sont les thèmes de la conférence **débat avec Marc Laimé.**

Comment les élus, les associations et les citoyens doivent agir en s'emparant notamment des outils réglementaires existants -la loi sur l'Eau de 2006- pour réaliser ces objectifs.

Réunion organisée par ATTAC, Eau Secours 31, Collectif « Ô Toulouse »



<http://eausecours31.fr>

10 bis rue du Colonel Driant 31400 Toulouse
contact: 06 81 08 96 44 ou 06 30 13 28 64

REUNION PUBLIQUE

Mercredi 12 février – 20h 30
Salle San Subra (M° Saint Cyprien)

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE BONNE QUALITE DE L'EAU ?

avec la participation de Marc Laimé
journaliste spécialiste des questions de l'eau animateur du site : « Les Eaux Glacées du Calcul Egoïste »

L'Eau est garante de la biodiversité, pour cela elle doit être gérée dans le cadre d'un développement soutenable.
L'évolution des territoires et des activités économiques menace parfois sa disponibilité et dégrade sa qualité. **Les pollutions d'origine industrielle, agricole et humaine provoquent des nuisances multiples.**

Le réchauffement climatique affecte désormais le cycle hydrologique. Des épisodes de sécheresse et d'inondations récurrents exigent une gestion de la ressource plus raisonnée que par le passé.

La préservation des milieux naturels, comme les zones humides, compte tenu de leur rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité et pour les services qu'ils rendent (épuration, stockage...), **est un enjeu majeur.**

Les collectivités locales apparaissent comme l'échelon le plus pertinent pour **construire un équilibre durable** entre la protection des milieux naturels, de la biodiversité, et la mise en œuvre d'un développement socio-économique soutenable.

Restaurer les milieux naturels et aquatiques, gérer les eaux pluviales et les eaux usées, protéger les ressources en eau potable tels sont les thèmes de la conférence **débat avec Marc Laimé.**

Comment les élus, les associations et les citoyens doivent agir en s'emparant notamment des outils réglementaires existants -la loi sur l'Eau de 2006- pour réaliser ces objectifs.

Réunion organisée par ATTAC, Eau Secours 31, Collectif « Ô Toulouse »



<http://eausecours31.fr>

10 bis rue du Colonel Driant 31400 Toulouse
contact: 06 81 08 96 44 ou 06 30 13 28 64

Pour le retour en régie des services publics de l'eau et de l'assainissement sur Toulouse-Métropole

Le 13 décembre 2018, le Conseil de Métropole attribuait respectivement à Veolia et à Suez la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement sur tout le territoire de la Métropole (37 communes).

Ce choix ne nous a pas surpris, tant il est vrai que J.L. Moudenc a toujours défendu le contrat de 30 ans de Toulouse avec Veolia (ex CGE). Mais ce qui a surpris le plus, c'est l'annonce d'un tarif à 2,95 € en 2020, tarif défiant toute concurrence, et le plus bas de France, au moins pour les grandes villes.

Cela signifie au moins trois choses :

1/ **Que Véolia s'en est mis plein les poches depuis 30 ans** sur Toulouse, puisque le tarif est de près de 4 €/m³ fin 2019 !

2/ **Que Véolia et Suez ont fait ces offres mirobolantes, par crainte d'un tarif plus bas** de la régie, puisque – comme toutes les statistiques le montrent – les tarifs en régie sont en moyenne de 15% à 20% plus bas que les tarifs des services délégués au secteur privé.

3/ **Que la mobilisation du Collectif « ÔToulouse » en faveur de la régie publique, a exercé une réelle pression sur Véolia et Suez** et sur J.L. Moudenc également. Et nous remercions toutes celles et ceux qui ont soutenu notre action en signant la pétition en faveur de la régie ou en exigeant un référendum.

À part cela le président de Toulouse Métropole se félicite de la participation des citoyens dans la Dépêche du 17 janvier 2020 : « Le contrat est exemplaire. Il installe un contrôle citoyen et la gestion de l'eau reste sous contrôle de la collectivité »

Eh bien oui, Les citoyens d'ÔToulouse resteront vigilants, à commencer par **une plainte au Tribunal administratif portée par les élus – avec soutien de ÔToulouse** - qui conteste l'inégalité de traitement entre l'étude de la Régie et les offres de Véolia et de Suez.

Les citoyens surveilleront l'usage fait des formules de révision des prix et la qualité de l'eau. Ce prix bas est-il compatible avec l'entretien du réseau qui ces dernières années montre bien des faiblesses (Métro inondé, multiplication des ruptures de réseaux) ?

Pour ÔToulouse et pour Eau Secours-31, le tarif le plus bas, dont J.L. Moudenc ne cesse de se vanter, ne peut être le seul argument face à la Régie publique. Nous revendiquons **un juste prix de l'eau** qui doit répondre à plusieurs exigences : la qualité de l'eau, un bon entretien du réseau, une solidarité à l'égard des plus démunis (premiers m³ gratuits, tarification progressive), un programme d'économies de la consommation,... **Nous restons persuadés que la Régie publique, qui ne cherche pas à dégager des bénéfices au profit d'actionnaires, est la mieux placée pour répondre à ces défis.**

Pour le retour en régie des services publics de l'eau et de l'assainissement sur Toulouse-Métropole

Le 13 décembre 2018, le Conseil de Métropole attribuait respectivement à Veolia et à Suez la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement sur tout le territoire de la Métropole (37 communes).

Ce choix ne nous a pas surpris, tant il est vrai que J.L. Moudenc a toujours défendu le contrat de 30 ans de Toulouse avec Veolia (ex CGE). Mais ce qui a surpris le plus, c'est l'annonce d'un tarif à 2,95 € en 2020, tarif défiant toute concurrence, et le plus bas de France, au moins pour les grandes villes.

Cela signifie au moins trois choses :

1/ **Que Véolia s'en est mis plein les poches depuis 30 ans** sur Toulouse, puisque le tarif est de près de 4 €/m³ fin 2019 !

2/ **Que Véolia et Suez ont fait ces offres mirobolantes, par crainte d'un tarif plus bas** de la régie, puisque – comme toutes les statistiques le montrent – les tarifs en régie sont en moyenne de 15% à 20% plus bas que les tarifs des services délégués au secteur privé.

3/ **Que la mobilisation du Collectif « ÔToulouse » en faveur de la régie publique, a exercé une réelle pression sur Véolia et Suez** et sur J.L. Moudenc également. Et nous remercions toutes celles et ceux qui ont soutenu notre action en signant la pétition en faveur de la régie ou en exigeant un référendum.

À part cela le président de Toulouse Métropole se félicite de la participation des citoyens dans la Dépêche du 17 janvier 2020 : « Le contrat est exemplaire. Il installe un contrôle citoyen et la gestion de l'eau reste sous contrôle de la collectivité »

Eh bien oui, Les citoyens d'ÔToulouse resteront vigilants, à commencer par **une plainte au Tribunal administratif portée par les élus – avec soutien de ÔToulouse** - qui conteste l'inégalité de traitement entre l'étude de la Régie et les offres de Véolia et de Suez.

Les citoyens surveilleront l'usage fait des formules de révision des prix et la qualité de l'eau. Ce prix bas est-il compatible avec l'entretien du réseau qui ces dernières années montre bien des faiblesses (Métro inondé, multiplication des ruptures de réseaux) ?

Pour ÔToulouse et pour Eau Secours-31, le tarif le plus bas, dont J.L. Moudenc ne cesse de se vanter, ne peut être le seul argument face à la Régie publique. Nous revendiquons **un juste prix de l'eau** qui doit répondre à plusieurs exigences : la qualité de l'eau, un bon entretien du réseau, une solidarité à l'égard des plus démunis (premiers m³ gratuits, tarification progressive), un programme d'économies de la consommation,... **Nous restons persuadés que la Régie publique, qui ne cherche pas à dégager des bénéfices au profit d'actionnaires, est la mieux placée pour répondre à ces défis.**